

Remarque sur le budget 2018

Nous nous étonnons du montant prévu pour 2018 dans le compte **34.365.0 Dons aux sociétés sportives**. Pour rappel, les comptes 2016 comportaient un montant de Fr. 20'270.--, le budget 2017 prévoit Fr. 17'000.-- et le budget 2018 Fr. 15'000.--.

Il nous semble primordial de soutenir nos sociétés sportives qui remplissent un rôle important.

Les clubs ne font pas seulement bouger nos jeunes, ils leur permettent aussi d'acquérir des notions de tolérance, d'esprit de camaraderie et d'entraide. Sans omettre que c'est souvent par la pratique d'un sport que l'on s'intègre et que l'on crée des liens.

De plus, nous avons la chance d'avoir sur la Commune de Vuadens des sociétés qui s'adressent à tous les âges et nous pensons que chacune de ces sociétés doit être mieux soutenues à l'avenir.

Nous souhaitons que le Conseil communal puisse avoir une réflexion sur les montants prévus dans les futurs budgets. Une augmentation de Fr. 5'000 dans ce chapitre ne change pas fondamentalement le budget communal mais par contre cette somme peut aider concrètement nos sociétés qui fonctionnent uniquement grâce à l'énergie de leurs membres.

Nous formulons la même remarque s'agissant du compte n° **30.365.0 Dons aux sociétés à but culturel**.

Les chiffres du budget 2018 ne sont pas représentatifs en l'état sachant qu'un montant important est prévu pour les 1000 ans de Vuadens. Toutefois, la somme de 17'060.75 figurant dans les comptes 2016 qui était un exercice comptable classique, nous paraît également bien faible et pourrait être portée à Fr. 20'000.-- au moins.

Merci de votre attention.

Isabelle Seydoux